

DEPARTEMENT DU CHER
MAIRIE de VALLENAY (Cher)

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRETE MUNICIPAL n°52-2025
du 30 septembre 2025

Portant réglementation de la circulation et du stationnement sur le chemin des Buissons et la route de la Croix

Le maire de la commune de Vallenay,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-6,

Vu le Code de la Route et notamment son article R.225,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation, livre I, huitième partie du 6 novembre 1992,

Considérant les travaux de remise en état des routes, qui auront lieu du 06 au 24 octobre 2025, sur le chemin des Buissons et la route de la Croix par la SARL BORDAT,

Considérant qu'en raison des travaux de remise en état des routes sur le chemin des Buissons et la route de la Croix, il y a lieu d'interdire momentanément la circulation et le stationnement sur ces voies,

Vu l'intérêt général,

ARRETE

Article 1 : Le chemin des Buissons et la route de la Croix seront fermés. Le stationnement et la circulation seront interdits du 06 au 24 octobre 2025.

Article 2 : Les restrictions temporaires de circulation seront portées à la connaissance des usagers de la route, conformément aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire, approuvée par arrêté du 6 novembre 1992 (livre I, huitième partie).

Cette signalisation sera mise en place par les soins de la SARL BORDAT.

Article 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier.

Article 5 : La brigade de gendarmerie de Châteauneuf sur Cher, Madame le Maire de Vallenay, la SARL BORDAT, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vallenay,
Le 30 septembre 2025

Le Maire,
Marina DUPUY

